



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SAINT-CAMILLE

---

AVIS PUBLIC  
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NUMÉRO DM-2022-02  
CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT NUMÉRO 2002-04

---

À toutes les personnes intéressées, prenez avis que le 06 juin 2022, au Centre Le Camillois de Saint-Camille, situé au 157, rue Miquelon, à Saint-Camille, à compter de 19 h, se tiendra une séance du conseil municipal de la municipalité de Saint-Camille, au cours de laquelle toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à la demande de dérogation mineure suivante:

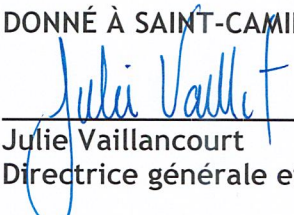
Dérogation mineure DM-2022-02

Nom du propriétaire : Anne-Marie Ninacs  
Demandeur : Anne-Marie Ninacs  
Numéro de lot : 6 078 438  
Adresse du site concerné : 90, chemin Darveau  
Zone no. : Ab14

Nature de la demande :

La demanderesse demande une dérogation mineure pour permettre l'agrandissement de sa résidence à l'intérieur de la marge de recul latérale. La grille de spécification pour la zone Ab14 du *Règlement de zonage no. 2002-04* exige une marge de recul latérale minimale de 10 mètres pour un bâtiment principal et l'agrandissement proposé se rapprocherait à 9,25 mètres de la limite du lot voisin qui n'est pas habité.

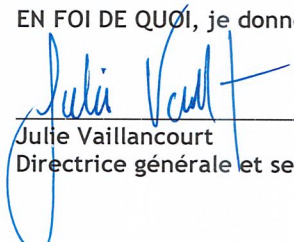
DONNÉ À SAINT-CAMILLE, CE 20<sup>E</sup> JOUR DU MOIS DE MAI 2022.

  
Julie Vaillancourt  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, domiciliée à Wotton, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre 8 heures et 17 heures, 20<sup>e</sup> jour du mois de mai 2022.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 20<sup>e</sup> jour du mois de mai 2022.

  
Julie Vaillancourt  
Directrice générale et secrétaire-trésorière